

BFL CANADA

MEMBRES DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE JIU-JITSU BRÉSILIEN

SOUMISSION 2024



Table des matières

INTRODUCTION.....	3
NOM DE L'ASSURÉ DÉSIGNÉ :.....	3
DESCRIPTION DES OPÉRATION :.....	3
SOMMAIRE DES COUVERTURES.....	4
RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE.....	4
SOUSSION 2024.....	5

INTRODUCTION

NOM DE L'ASSURÉ DÉSIGNÉ : **Membres de la Fédération Québécoise de Jiu-jitsu Brésilien**, ses Dirigeants, Administrateurs, Directeurs, participants, entraîneurs, employés et bénévoles.

DESCRIPTION DES OPÉRATION : Activité de Jiu-jitsu

SOMMAIRE DES COUVERTURES

RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

Objet de l'assurance : Responsabilité civile générale des assurés envers des tiers en cas de décès, maladies, lésions corporelles, dommages corporels et/ou de perte, dommage ou perte d'usage des biens.

Période d'assurance : La date effective sera en fonction du premier membre qui joindra ce programme

Limite(s) d'assurance : 5,000,000 \$ Dommage corporel et matériel – Montant par sinistre
5,000,000 \$ Dommages corporels et publicitaires – Montant global
25,000 \$ Frais médicaux – Par personne
500,000 \$ Responsabilité locative
1,000,000 \$ Responsabilité civile automobile des non-propriétaires
50,000 \$ Responsabilité civile du fait de dommages à des véhicules loués et/ou utilisés en vertu des contrats

Franchise : 1,000 \$

Taux : 11,50\$ par participants

Prime minimum : 500\$ par club

Les **exclusions importantes** de la police inclus, mais ne sont pas limitées à :

- Responsabilité civile relative à l'alcool et à la marijuana
- Rappel de produits
- Accès ou divulgation d'informations confidentielles et responsabilité liée aux données
- Cyber Incident
- Responsabilité professionnelle
- Virus, bactéries, maladies et contagions

Subjectivité en lien avec cette soumission :

- L'assurance responsabilité civile de la fédération doit être souscrite avec ce même assureur.